



Information documents

SG-AS (2023) 04 2 mai 2023

Communication de la Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire à la 1465^{ème} réunion des Délégués des Ministres^{*} (3 mai 2023)

^{*} Ce document couvre les activités passées de l'Assemblée depuis la réunion du Bureau du 24 avril 2023 et les activités futures jusqu'à la réunion du Bureau du 25 mai 2023 (Riga).

I. Deuxième partie de la session Ordinaire de 2023 (24 - 28 avril 2023)

A. Réponse de l'Assemblée à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

Le point culminant de la partie de session d'avril de l'Assemblée a été le débat selon la procédure d'urgence sur les Déportations et transferts forcés d'enfants et d'autres civils ukrainiens vers la Fédération de Russie ou les territoires ukrainiens temporairement occupés : créer les conditions de leur retour en toute sécurité, mettre fin à ces crimes et sanctionner leurs auteurs. Le débat a été précédé par l'intervention en ligne de Mme Olena Volodymyriyna Zelenska, Première Dame d'Ukraine, qui a été très appréciée, Dans une Résolution basée sur un rapport préparé par M. Paulo Pisco (Portugal, SOC), l'APCE a exigé le retour en toute sécurité des enfants ukrainiens transférés de force vers la Fédération de Russie ou le territoire qu'elle occupe temporairement, ainsi que la punition de ceux qui l'ont menée à tous les niveaux — soulignant que les preuves documentées de cette pratique correspondent à la définition internationale du génocide. L'Assemblée a ajouté qu'il y avait des preuves que les enfants expulsés avaient été confrontés à un processus de « russification » par la rééducation dans la langue, la culture et l'histoire russes, citant des exemples d'interdiction aux enfants de parler ukrainien, d'exposition à la propagande et de visites de sites « patriotiques » ou de formation militaire. Ces transferts d'enfants ukrainiens étaient « clairement planifiés et organisés de manière systématique » en tant que politique de l'État, a déclaré l'Assemblée, et avaient pour objectif abominable d'« annihiler tous les liens et caractéristiques de leur identité ukrainienne ». L'Assemblée a également appelé à l'accès à la Russie pour l'ONU et la Croix-Rouge internationale et le Croissant-Rouge afin de recueillir des informations sur les enfants expulsés et a exhorté les États à recueillir des preuves des crimes — y compris le génocide — qui pourraient avoir été commis. Dans une recommandation distincte basée sur le même rapport, l'Assemblée a accueilli la préparation par le Comité des Ministres d'une déclaration sur la situation des enfants ukrainiens touchés par l'agression persistante de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, engagée par le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) en vue de son adoption par les chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe au prochain quatrième Sommet (16-17 mai 2023, Reykjavik, Islande). Soulignant la nécessité de garantir la protection effective des droits des enfants en Ukraine, l'Assemblée s'est déclarée prête à coopérer avec le Comité des Ministres sur cette question.

Ce débat a été suivi d'un débat d'actualité sur *Le rôle de la Russie dans l'escalade des tensions en République de Moldova*. Cette discussion a été ouverte par M. Aleksander Pociej (Pologne, PPE/DC), qui a souligné qu'une leçon à tirer de la page sanguinaire actuelle de l'histoire européenne écrite par la Fédération de Russie est que l'apaisement n'est pas une option. « L'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine n'est pas seulement une guerre d'agression brutale, illégale, injustifiée et injustifiable contre un État membre du Conseil de l'Europe, mais une menace contre nous toutes et tous », a-t-il ajouté. Le Bureau de l'Assemblée a décidé de renvoyer la question à la commission des questions politiques et de la démocratie à prendre en compte lors de l'élaboration du rapport sur les *Conséquences politiques de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine*.

B. Contribution de l'Assemblée au Sommet de Reykjavík

Mardi 25 avril, l'Assemblée a tenu un débat d'actualité sur #EnRoutePourReykjavik. En ouvrant le débat, Mme Fiona O'Loughlin (Irlande, ADLE) a souligné que la Fédération de Russie écrivait une page sanglante de l'histoire européenne, menant une guerre d'agression barbare pour atteindre ses objectifs impérialistes. « C'est précisément parce que nos valeurs les plus profondes sont piétinées que nous devons réaffirmer notre identité », a-t-elle déclaré. Le Sommet de Reykjavik est la réponse des États membres à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Elle a ajouté que le sommet de Reykjavik « devrait être le point de départ d'un Conseil de l'Europe renouvelé, doté d'une plus grande capacité à contribuer à notre sécurité démocratique commune, à répondre aux préoccupations réelles de nos citoyennes et citoyens et à relever les défis majeurs auxquels nous sommes confrontés. Nous devrions tirer le meilleur parti de cette chance ». La présidente de la Cour européenne des droits de l'homme, Juge Síofra O'Leary, a également participé au débat. Dans son intervention, elle a souligné qu'au Sommet, la Cour cherchait à renouveler l'engagement des États contractants envers le système de la Convention et le caractère contraignant des arrêts et décisions de la Cour. Elle a ensuite appelé les parlementaires et les chef·fe·s d'État et de gouvernement à traduire le discours des valeurs en soutien matériel et politique.

Le mercredi 26 avril, le comité mixte a procédé à un échange de vues sur le sommet de Reykjavik.

L'Assemblée continuera de suivre les préparatifs du Sommet grâce aux travaux de la rapporteure de la commission des questions politiques et de la démocratie, Mme Fiona O'Loughlin. Elle poursuivra également les discussions sur la dimension parlementaire du Sommet lors de la réunion de la commission permanente qui se tiendra à Reykjavik le 15 mai 2023.

C. Election de juges à la Cour européenne des Droits de l'Homme

Le 26 avril 2023, l'Assemblée a élu M. Sebastian Rădulețu juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de la Roumanie.

D. Personnalités

Les personnalités suivantes se sont adressées à l'Assemblée (dans l'ordre chronologique) :

Mme Marija PEJČINOVIĆ BURIĆ, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe (Séance des questions)

Mme Dunja MIJATOVIĆ, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe (Rapport annuel d'activité 2022)

Mme Þórdís Kolbrún Reykfjörð GYLFADÓTTIR, Ministre des Affaires étrangères de l'Islande et Présidente du Comité des Ministres

Mme Síofra O'LEARY, Présidente de la Cour européenne des droits de l'homme, dans le cadre du débat d'actualité sur #EnRoutePourReykjavik

Son Excellence M. Guðni Th. JÓHANNESSON, Président de l'Islande

Mme Olena Volodymyrivna ZELENSKA, Première dame d'Ukraine (en ligne), dans le cadre d'un débat selon la procédure d'urgence sur Déportations et transferts forcés d'enfants et d'autres civils ukrainiens vers la Fédération de Russie ou les territoires ukrainiens temporairement occupés: créer les conditions de leur retour en toute sécurité, mettre fin à ces crimes et sanctionner leurs auteurs

Leurs interventions se trouvent sur le site web de l'Assemblée : http://assembly.coe.int.

E. Débat d'actualité et débat selon la procédure d'urgence

L'Assemblée a tenu un débat selon la procédure d'urgence sur les *Déportations et transferts forcés d'enfants* et d'autres civils ukrainiens vers la Fédération de Russie ou les territoires ukrainiens temporairement occupés: créer les conditions de leur retour en toute sécurité, mettre fin à ces crimes et sanctionner leurs auteurs.

L'Assemblée a tenu un débat d'actualité sur #EnRoutePourReykjavik et un second sur Le rôle de la Russie dans l'escalade des tensions en République de Moldova.

F. Couverture médiatique

La Session d'été 2023 a fait l'objet d'une importante couverture médiatique, avec 56 journalistes accrédités présents à Strasbourg pour en rendre compte. La majeure partie de la couverture a été générée en Ukraine, suivie par l'Arménie, l'Italie, la France et les médias internationaux.

Le débat sur les déportations et transferts forcés d'enfants ukrainiens et l'intervention en ligne d'Olena Volodymyrivna Zelenska, Première Dame d'Ukraine, ont suscité un important écho médiatique à la télévision ukrainienne, ainsi que dans la presse écrite et sur les réseaux sociaux à l'échelle internationale, avec plus de 70 articles publiés.

L'audition sur « L'exclusion des athlètes et des dirigeants de la Fédération de Russie et du Bélarus de la participation au mouvement olympique international » a également été largement relayée par la presse, notamment au Royaume-Uni (Reuters, BBC, The Guardian, The Independent, The Times, Sky Sports...) ainsi par que les grands médias internationaux.

En marge de la partie de session, l'événement spécial de soutien au chef de l'opposition russe emprisonné Vladimir Kara-Murza, lauréat du Prix des droits de l'homme Václav Havel 2022, a bénéficié d'une forte couverture sur les plateformes de médias sociaux, en particulier sur Twitter.

Sur les médias sociaux, le débat de l'Assemblée sur les déportations et transferts forcés d'enfants ukrainiens a représenté plus de la moitié des 255 000 impressions totales de la semaine et a produit le meilleur tweet, retweeté plus de 430 fois jusqu'à présent.

Le président Zelensky a tagué le compte de l'APCE dans un tweet vu par près d'un demi-million de personnes. L'audition sur l'exclusion des athlètes russes et biélorusses des Jeux olympiques de Paris a également eu un impact significatif, étant diffusée en direct dans des tweets par Reuters et Sky. Ces deux questions ont également dominé la couverture de YouTube - avec un total de plus de 5 000 vues et quelque 266 heures de "durée de visionnage". Facebook a généré une portée totale d'environ 3 000 personnes.

La MediaBox, un studio de web-TV accessible à tous ceux qui font l'actualité de l'Assemblée à Strasbourg ou virtuellement, a une nouvelle fois prouvé son utilité tant pour les parlementaires que pour les journalistes, avec 43 interviews et déclarations de parlementaires publiées sur le site de l'APCE et des supports sur les réseaux sociaux.

G. Textes adoptés

Suite à des débats, l'Assemblée a adopté les textes suivants:

Recommandations

Recommandation 2251 (2023)	Stratégies politiques permettant de prévenir les catastrophes naturelles, de s'y préparer et d'y faire face (<u>Doc. 15738</u>)
Recommandation 2252 (2023)	Mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (Doc. 15742)
Recommandation 2253 (2023)	Déportations et transferts forcés d'enfants et d'autres civils ukrainiens vers la Fédération de Russie ou les territoires ukrainiens temporairement occupés: créer les conditions de leur retour en toute sécurité, mettre fin à ces crimes et sanctionner leurs auteurs (<u>Doc. 15748</u>)
Recommandation 2254 (2023)	La sauvegarde de la démocratie, des droits et de l'environnement dans le commerce international (<u>Doc. 15739</u>)

Résolutions

Résolution 2491 (2023)	Convention européenne des droits de l'homme et constitutions nationales (Doc. 15741)
Résolution 2492 (2023)	Évaluation du fonctionnement du partenariat pour la démocratie (Doc. 15740)
Résolution 2493 (2023)	Stratégies politiques permettant de prévenir les catastrophes naturelles, de s'y préparer et d'y faire face (<u>Doc. 15738 et addendum</u>)
Résolution 2494 (2023)	Mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (Doc. 15742)
Résolution 2495 (2023)	Déportations et transferts forcés d'enfants et d'autres civils ukrainiens vers la Fédération de Russie ou les territoires ukrainiens temporairement occupés: créer les conditions de leur retour en toute sécurité, mettre fin à ces crimes et sanctionner leurs auteurs (Doc. 15748)
Résolution 2496 (2023)	La sauvegarde de la démocratie, des droits et de l'environnement dans le commerce international (<u>Doc. 15739</u>)
Résolution 2497 (2023)	Le respect par Saint-Marin des obligations découlant de l'adhésion au Conseil de l'Europe (Doc. 15737)

Résolution 2498 (2023)

Les jeunes et les médias (Doc. 15726)

Tous ces textes se trouvent sur le site web de l'Assemblée : http://assembly.coe.int.

II. Auditions et échanges de vues organisés au cours de la partie de session

Mardi 25 avril 2023	
Marur 23 avrii 2023	► Echanges de vues sur <i>Publication et exposition sur Libre de créer : la liberté artistique en Europe</i> , avec la participation de :
	 Mme Sara Whyatt, membre de la Banque d'expertise – Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et experte pour la Direction de la participation démocratique, DG II - Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine, Conseil de l'Europe Mme Katalin Krasznahorkai, conservatrice principale de l'exposition numérique « Libre de créer - Créer pour être libre », Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine, Conseil de l'Europe
	► Audition sur <i>Prix du Musée du Conseil de l'Europe,</i> avec la participation de :
	 M. Søren Bak-Jensen, Directeur du musée des Travailleurs, Danemark, lauréat du Prix du Musée 2023 du Conseil de l'Europe
	Mme Jette Sandahl, Présidente du Forum Européen du Musée (FEM)
08h30 - 12h30	▶ Audition sur Exclusion des athlètes et des dirigeants de la Fédération de Russie et du Bélarus de la participation au mouvement olympique international dans le cadre de la préparation d'un rapport de Mme Denisa Elena Neagu (Roumanie, ADLE), avec la participation de:
Salle 7, Palais	Mme Amélie Oudéa-Castéra, Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, France (message vidéo)
Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias	 Mme Lucy Frazer KC MP, Secrétaire d'État à la Culture, aux Médias et aux Sports, Royaume-Uni (message vidéo), représentée par M. Adam Conant, Chef du service des sports - Ministère de la culture, des médias et des sports, Royaume-Uni
	M. Andriy Chesnokov, Vice-ministre de la jeunesse et des sports de l'Ukraine pour l'intégration européenne (en ligne)
	Mme Alexandra Xanthaki, Rapporteuse spéciale des Nations Unies dans le domaine des droits culturels (message vidéo)
	M. Francesco Ricci Bitti, Président de l'Association des fédérations internationales olympiques des sports d'été (ASOIF) (présent en salle)
	M. Gerd Kanter, Président de la Commission des athlètes des Comités Olympiques Européens, (COE), Estonie (en ligne)
	Mme Natallia Pinchuk, l'épouse d'Ales Bialiatski, militant bélarussien des droits de l'homme emprisonné et lauréat du prix Havel (présente en salle)
	• Représentants du Comité international olympique (CIO): M. Arsen Julfalakyan (Arménie), médaillé d'argent olympique, champion du monde et d'Europe de lutte grécoromaine, président de la Commission des athlètes de United World Wrestling (UWW) (présent en salle); et Mme Gaby Ahrens (Namibie), Olympienne, Tir, Présidente de la Commission des Athlètes de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) (présente en salle)
08h30 - 09h30 Salle 9, Palais	▶ Audition sur Faire en sorte que la Fédération de Russie rende des comptes pour son agression contre l'Ukraine : le rôle du Conseil de l'Europe, avec la participation de
	M. Tiny Kox, Président de l'Assemblée parlementaire

Commission des guestions	M. Obrista a Oistana and a Disputary of a faul (DOI) Disputing of a faul desite houseing
Commission des questions politiques et de la démocratie	 M. Christos Giakoumopoulos, Directeur général, (DGI) Direction générale droits humains et État de droit, Conseil de l'Europe
et	 M. Jörg Polakiewicz, Directeur, Direction du conseil juridique et du droit international public, Conseil de l'Europe
Commission des questions juridiques et des droits de l'homme	
10h30 – 11h30 Salle 6, Palais Commission sur l'égalité et la non-discrimination	 Audition sur La prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes en situation de handicap, dans le cadre de la préparation d'un rapport par Mme Béatrice Fresko Rolfo (Monaco, ADLE), avec la participation de : Mme Ana Peláez Narváez, Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies (CEDAW), Secrétaire Générale du Forum européen des personnes handicapées et Vice-Présidente de la Fondation CERMI pour les femmes ; Mme Iris Luarasi, Présidente du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO).
11h30 – 12h30 Salle 10, Palais	➤ Audition sur Les conséquences politiques de l'agression de la fédération de Russie contre l'Ukraine, dans le cadre de la préparation d'un rapport par M. Emanuelis Zingeris (Lituanie, PPE/DC), avec la participation de :
Commission des questions politiques et de la démocratie	 Mme Evgenia Kara-Murza, épouse de M. Vladimir Kara-Murza, lauréat du Prix des Droits de l'Homme Václav Havel 2022
	M. Vadim Prokhorov, avocat de M. Kara-Murza
Mercredi 26 avril 2023	
10h30 - 11h30	► Echange de vues sur La situation juridique et le fonctionnement des institutions en
Salle 11, Palais Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi)	 Serbie, dans le cadre d'un rapport sur "Le respect des obligations et engagements de la Serbie" (corapporteurs: Mme Eva Decroix, République tchèque, CE/AD et M. Axel Shäfer, Allemagne, SOC), avec la participation de: M. Oliver Kask, Membre suppléant de la Commission de Venise au titre de l'Estonie (à distance)
10h30 – 11h30 Salle 9, Palais Commission des questions politiques et de la démocratie	 Audition sur Les développements politiques récents au Bélarus dans le cadre de la préparation d'un rapport sur « Appel en faveur d'un processus national de réforme politique au Bélarus » (Rapporteur : M. Kimmo Kiljunen, Finlande, SOC), avec la participation de : M. Yury Hubarevich, Président, Mouvement « For Freedom » M. Yauheni Vilski, Premier Vice-Président, Parti Social-Démocrate bélarussien « Narodnaya Hramada Mme Natallia Pinchuk, épouse de Ales Bialiatski, lauréat du Prix des Droits de l'Homme Václav Havel 2013 et du Prix Nobel de la paix 2022
11h30 – 12h30 Salle 10, Palais Commission des questions juridiques et des droits de l'homme	 ▶ Audition sur Examen de la légitimité et de la légalité de la dérogation ad hominem à la limitation des mandats en faveur du Président en exercice de la Fédération de Russie, dans le cadre de la préparation d'un rapport par M. Pieter Omtzigt (Pays-Bas, PPE/DC), avec la participation de : • Mme Claire Bazy Malaurie, Présidente de la Commission de Venise
12h00 – 12h30 Salle 6, Palais Réseau de parlementaires de référence pour un environnement sain	 Mme Simona Granata-Menghini, Secrétaire de la Commission de Venise ▶ Echange de vues avec Mme Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, dans la perspective du 4ème Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement (Reykjavík, Islande, les 16-17 mai 2023), concernant les résultats attendus sur le droit à un environnement sain

Jeudi 27 avril 2023			
8h30 - 9h15	▶ Audition sur le 25ème anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, avec la participation de :		
Salle 6, Palais	M. Tiny Kox, Président de l'Assemblée parlementaire		
Sous-commission sur les droits des minorités	Mme Maria Ruotanen, Directrice Générale, Direction Générale de la démocratie et de la dignité humaine, Conseil de l'Europe (DG II)		
Commission sur l'égalité et la non-discrimination	M. Jarmo Lainio, 1er Vice-Président du Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires		
	M. Davyth Hicks, Secrétaire Général, Réseau européen pour l'égalité des langues (ELEN)		
8h30 – 10h30 Salle 8, Palais	▶ Echanges de vues sur la situation des réfugiés ukrainiens en Europe, dans le cadre suivi de la Résolution 2448 (2022) « Conséquences humanitaires et déplacements internes externes en lien avec l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine » avec participation de :		
migrations, des réfugiés et des personnes déplacées	Mme Leyla Kayacik, Représentante spéciale de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés, Conseil de l'Europe		
08h30 – 10h30 Salle 7, Palais	▶ Audition sur La lutte contre les SLAPP : un impératif pour une société démocratique dans le cadre de la préparation d'un rapport de M. Stefan Schennach (Autriche, SOC) et Garantir la liberté des médias et la sécurité des journalistes : une obligation des États membres dans le cadre de la préparation d'un rapport de M. Mogens Jensen (Danemark, SOC), avec la participation de :		
Commission de la culture, de la science, de l'éducation	M. Christos Giakoumopoulos, Directeur général, Direction générale droits humains et Etat de droit, Conseil de l'Europe (DGI)		
et des médias	M. Jean-Paul Marthoz, Journaliste et expert des médias, Coordinateur du Rapport de la Plateforme du Conseil de l'Europe pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes 2023		
	Mme Maja Sever, Présidente, Fédération européenne des journalistes (FEJ)		
9h45 – 10h30 Salle 6, Palais	► Echange de vues sur <i>L'empouvoirement économique des femmes</i> , avec la participation de :		
Commission sur l'égalité et la non-discrimination	Mme Anita Bhatia, Directrice exécutive adjointe d'ONU Femmes, chargée de la gestion des ressources, de la durabilité et des partenariats.		
10h30 – 11h30 Salle 9, Palais			
Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi)	➤ Audition jointe sur <i>Menaces d'atteinte à la vie et à la sécurité des journalistes et des défenseurs des droits humains en Azerbaïdjan</i> , dans le cadre d'un rapport préparé par Mme Hannah Bardell (Royaume-Uni, NI), avec la participation de :		
et	Mme Jeanne Cavelier, journaliste, Reporters sans Frontières		
Commission des questions juridiques et des droits de l'homme	 Mme Arzu Geybullayeva, journaliste M. Ulvi Hasanli, fondateur et directeur exécutif de AbzasMedia 		
et			
Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias			

10h45 – 11h30 Salle 11, Palais Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable	 Échange de vues sur Urgence de santé publique : la nécessité d'une approche holistique du multilatéralisme et des soins de santé, dans le cadre de la préparation du rapport préparé par Mme Selin Sayek Böke (Türkiye, SOC), avec la participation de : M. Timothy Fish Hodgson, Conseiller juridique sur les Droits économiques, sociaux et culturels, Commission Internationale de Juristes (CIJ)
11h30 - 12h30	
Salle 11, Palais	
Sous-commission sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme (de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme)	► Audition jointe sur <i>Explorer l'IA à l'école</i> , Présentation de l'humanoïde Niki, avec la participation de
Sous-commission de l'éducation, de la jeunesse et du sport de la Commission de la culture,	 Mme Peggy Pelonis, Présidente de l'American Community Schools (ACS) d'Athènes (Grèce) et d'écoliers de l'ACS: Adrianos, Olympia Ioanna, Eleni et Hassib M. Kristian Bartholin, chef de l'Unité de développement numérique, Conseil de l'Europe
de la science, de l'éducation	Wi. Mistian Bartholin, oner de l'Onite de developpement humanque, Conseil de l'Europe
et des médias	Echange de vues avec des élèves du Gymnasium Hans-Furler d'Oberkirch (Allemagne)
et	
Sous-commission sur les enfants de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable	

III. <u>Décisions prises par le Bureau (24 et 28 avril 2023)</u>

Le 24 avril 2023, à Strasbourg, le Bureau de l'Assemblée:

- Communications: a pris note des communications du Président de l'Assemblée, de la Secrétaire Générale et du Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe et a tenu un échange de vues avec le Secrétaire Général adjoint
- Deuxième partie de session de 2023 (Strasbourg, 24-28 avril) :
- o Demande de débat selon la procédure d'urgence : a pris note de la demande de tenir un débat sur
 - La situation des civils Ukrainiens, et notamment des enfants, déplacés de force ou transférés vers la Fédération de Russie ou les territoires ukrainiens sous le contrôle de facto de la Fédération de Russie, déposée par la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées sur la base d'un rapport portant le même titre et actuellement en cours de préparation par la commission, a décidé de recommander à l'Assemblée de tenir ce débat, et de renvoyer la question à la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées pour rapport et à la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable pour avis

- o Demandes de débats d'actualité : a pris note des demandes de tenir des débats sur
 - #EnRoutePourReykjavik, déposée par les présidents des groupes politiques, a décidé de recommander à l'Assemblée de tenir ce débat et a désigné Mme Fiona O'Loughlin (Irlande, ADLE) comme première oratrice;
 - Le rôle de la Russie dans l'escalade des tensions en République de Moldova, déposée par M. Emanuelis Zingeris et d'autres membres de l'Assemblée, a décidé de recommander à l'Assemblée de tenir ce débat et a désigné M. Aleksander Pociej (Pologne, PPE/DC) comme premier orateur ;
- o Projet d'ordre du jour : a mis à jour le projet d'ordre du jour (Annexe I) ;
- o Election de juges à la Cour européenne des droits de l'homme : a pris note du rapport établi par la Commission sur l'élection des juges suite aux entretiens des candidat·e·s au poste de juge au titre de la Roumanie, sous réserve de ratification par l'Assemblée par le biais du Rapport d'activités (<u>Doc. 15745 Add.</u> 2);
- o Comité mixte (Strasbourg, 26 avril 2023) : a préparé la réunion du Comité mixte ;
- 4ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Europe (Reykjavik, 16-17 mai 2023) : a convenu que l'Assemblée serait représentée par le Comité Présidentiel et la rapporteure de la Commission des questions politiques et de la démocratie sur « Le Sommet de Reykjavik du Conseil de l'Europe: Unis autour de valeurs face à des défis hors du commun » ;
- Renvois et transmissions en commissions : a approuvé les renvois et transmissions tels que présentés en annexe II, sous réserve de ratification par l'Assemblée ;
- Observation d'élections :
- o Monténégro : élection présidentielle (19 mars 2023) : a approuvé le rapport de la mission d'observation ;
- o Bulgarie : élections législatives anticipées (2 avril 2023) : a pris note de la <u>déclaration</u> de la mission d'observation ;
- o Türkiye : élections présidentielle et législatives (14 mai 2023) : a pris note de la <u>déclaration</u> de la délégation pré-électorale et de la liste mise à jour des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections (annexe III) ;
- Monténégro: élections législatives (11 juin 2023): sous réserve de la réception d'une invitation, a décidé d'observer ces élections et de constituer une commission ad hoc composée de 20 membres (SOC-6; PPE/DC-6; ADLE-4; CE/AD-3; GUE-1), ainsi que des deux co-rapporteurs de la commission de suivi, sous réserve de ratification par l'Assemblée;
- Questions soulevées par les commissions :
- o Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias : a pris note de la lettre du président de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias et a décidé de créer une commission ad hoc du Bureau pour participer à la Campagne du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes, à Riga les 5-6 octobre 2023, sous réserve de ratification par l'Assemblée ;
- o Commission des questions juridiques et des droits de l'homme : a examiné et approuvé le mandat de rapporteur·e général·e pour les prisonniers politiques (annexe IV), sous réserve de ratification par l'Assemblée.
- **Réunions en dehors de Strasbourg et Paris** : a autorisé la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées à se réunir à Reykjavik les 21-22 septembre 2023.

Le 28 avril 2023, à Strasbourg, le Bureau de l'Assemblée :

- **Communication** : a pris note de la déclaration du Président de l'Assemblée ;
- Suivi de la deuxième partie de session de 2023 (Strasbourg, 24-28 avril): a approuvé les propositions de suivi des textes adoptés par l'Assemblée faites par la Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire, comme présentées en annexe V;
- Commission permanente à Reykjavik (15 mai 2023): a pris note du projet d'ordre du jour (annexe VI);
- Commission permanente à Riga (25-26 mai 2023): a pris note du projet d'ordre du jour (annexe VII) et des propositions du Comité Présidentiel de tenir des débats d'actualité sur Le suivi du Sommet de Reykjavik et sur Exclure les athlètes de Russie et du Bélarus des Jeux Olympiques;
- Transmission pour consultation par le Comité des Ministres sur la demande d'adhésion figurant dans la lettre du 12 mai 2022 adressée à la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, conformément à la Résolution statutaire (51) 30 :
- o a pris note de la lettre du 24 avril 2023 de la Présidente des Délégués des Ministres, contenant la décision prise par les Délégués des Ministres le même jour lors de leur réunion 1464bis sous le point 2.4 " Demande d'adhésion ", de transmettre à l'Assemblée parlementaire pour consultation la lettre du 12 mai 2022 adressée à la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe (document DD(2022)200), sans préjudice de l'examen futur par le Comité des Ministres de cette demande d'adhésion au Conseil de l'Europe ;
- o a décidé de renvoyer la question à la Commission des questions politiques et de la démocratie pour rapport, pour la préparation de l'avis statutaire au Comité des Ministres sur la demande d'adhésion, et à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme et à la Commission de l'égalité et de la non-discrimination pour avis ;
- o a chargé le Président de l'Assemblée de présenter à sa prochaine réunion, le 25 mai à Riga, des propositions pour la désignation par le Bureau, le même jour, de deux éminents juristes qui, selon la pratique établie, rédigeront un rapport à l'attention du Bureau évaluant la conformité du système juridique du candidat avec les normes du Conseil de l'Europe;
- Renvois et transmissions en commissions : a approuvé les renvois et transmissions tels que présentés en annexe VIII, sous réserve de ratification par l'Assemblée;

Observation des élections

- o Conférence « <u>Les élections en temps de crise</u> : défis et opportunités » (Berne, 9-10 mai 2023) a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour participer à la conférence (annexe IX);
- o Monténégro : élections législatives (11 juin 2023) : a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections (annexe X) et a désigné M. Aleksander Pociej (PPE/DC, Pologne) comme son Président :

Questions soulevées par les commissions :

- o Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable : a pris note de la lettre de la commission et a décidé de créer une commission ad hoc du Bureau pour organiser un évènement en marge du Forum politique de haut niveau sur les Objectifs de développement durable, aux Nations Unies à New York, le 18 juillet 2023 ;
- o Commission sur l'égalité et la non-discrimination : a pris note de la lettre de la commission, a examiné et approuvé le règlement du Prix Vigdís de l'empouvoirement des femmes, qui remplacera le Prix de l'égalité entre les femmes et les hommes de l'Assemblée parlementaire, créé en vertu de sa Résolution 1593 (2007) (annexe XI), et a pris note que le Prix serait lancé à un évènement spécial en marge de la Commission permanente à Reykjavík, le 15 mai 2023 ;

- Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (28 avril 18 juin 2023) : a désigné M. Iulian Bulai (Roumanie, ADLE) comme rapporteur ;
- Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) - listes des candidat-e-s au titre de la Belgique, Chypre, Finlande, Lituanie, République Tchèque, Saint-Marin : a approuvé les listes des candidat-e-s au titre de ces pays à transmettre au Comité des Ministres ;
- Prix des droits de l'homme Václav Havel: a pris note de la prolongation, jusqu'au 30 juin 2023, du délai de dépôt des candidatures à l'édition 2023 du Prix;
- Réunions en dehors de Strasbourg et Paris :
- o a autorisé la sous-commission ad hoc sur les Balkans occidentaux de la commission des questions politiques et de la démocratie, à se réunir à Skopje, le 20 octobre 2023 ;
- o a pris note que le Comité Présidentiel allait se rendre à Kiev avant la partie de session de juin 2023, sous réserve de recevoir une invitation, et a encouragé les rapporteurs ayant des mandats pertinents au sein des commissions à évaluer l'opportunité d'effectuer des visites d'information en Ukraine, dans le cadre de la préparation de leurs rapports ; dans ce contexte, a décidé de ne pas donner suite à la demande de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme en vue d'une deuxième visite d'information en Ukraine de sa sous-commission ad hoc.

IV. Prix

Le Prix du Musée 2023 a été décerné à Bolesławiec en Pologne.

La cérémonie de remise du <u>Prix du Musée du Conseil de l'Europe</u>, qui a été décerné au Musée des Travailleurs, Danemark, a eu lieu au Palais de l'Europe le mardi 25 avril.

V. <u>Auditions dans le cadre de la préparation des rapports</u>

- Le 11 mai 2023, à Paris, la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées :
 - . tiendra un échange de vues sur *L'immigration, l'une des réponses au vieillissement démographique de l'Europe* dans le cadre de la préparation d'un rapport de Mme Kate Osamor (Royaume-Uni, SOC), avec la participation d'experts invités ;
 - . tiendra un échange de vues sur *Migrants, réfugiés et demandeurs d'asile disparus un appel à clarifier leur sort* dans le cadre de la préparation d'un rapport de M. Julian Pahlke (Allemagne, SOC) avec la participation d'experts invités.
- Le 11 mai 2023, à Séville (Espagne), la Commission des questions politiques et de la démocratie :
 - . tiendra une audition sur *Les interconnexions entre le Conseil de l'Europe et la Communauté Politique Européenne,* dans le cadre de la préparation d'un rapport de M. Zsolt Németh (Hongrie, CE/AD), avec la participation de M. Szabolcs Horvath, Conseiller politique et juridique, Commission européenne, membre du cabinet du Commissaire à l'Élargissement et à la Politique européenne de voisinage ;
 - . tiendra une audition sur *Renforcer les relations entre le Conseil de l'Europe et l'Amérique latine* dans le cadre de la préparation d'un rapport de *M. Antonio Gutiérrez Limones (Espagne, SOC),* avec la participation de M. Enrique Ojeda Vila, Directeur général de Casa América, Espagne, et de M. Javier Velasco Villegas, Ambassadeur du Chili à Madrid.
- Le 12 mai 2023, à Séville (Espagne), la Commission des questions politiques et de la démocratie :
 - . tiendra une audition sur *L'ingérence étrangère : une menace pour la sécurité démocratique en Europe* dans le cadre de la préparation d'un rapport de Mme María Valentina Martínez Ferro (Espagne, PPE/DC) avec la participation de M. Nicolás De Pedro Senior Fellow à l'Institute for Statecraft, Londres et ancien membre du pool d'experts sur la Russie au Centre d'excellence pour la lutte contre les menaces hybrides (Hybrid CoE), Helsinki.

- Le 12 mai 2023 à Paris, la Commission sur l'égalité et la non-discrimination :
 - . tiendra une audition conjointe avec le Plateforme parlementaire pour les droits des personnes LGBTI en Europe sur la *Liberté d'expression et d'assemblée des personnes LGBTI en Europe*dans le cadre de la préparation d'un rapport de M. Christophe Lacroix (Belgique, SOC), avec la participation d'experts invités.
- Le 22 mai 2023, à Paris, la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable :
 - . tiendra une audition sur *La détention de personnes « socialement inadaptées »* dans le cadre de la préparation d'un rapport de M. Stefan Schennach (Autriche, SOC) avec la participation de Prof. Marius Turda, Directeur du *Centre for Medical Humanities*, Oxford Brookes University (à confirmer).
- Le 22 mai 2023, à Larnaca (Chypre), la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme
 - . tiendra une audition sur *La Convention européenne des droits de l'homme à Chypre* avec la participation de Mme Anna Koukkides-Procopiou, ministre de la Justice et de l'ordre public de la République de Chypre et Dr Costas Paraskeva, professeur associé de droit public et des droits humains, Université de Chypre, avocat, ancien membre du CPT ;
 - . tiendra une audition sur *La détention arbitraire de Vladimir Kara-Murza et la persécution systématique des manifestants anti-guerre en Fédération de Russie* dans le cadre de la préparation d'un rapport de *Mme Thorhildur Sunna Ævarsdóttir* (Islande, SOC), avec la participation de Mme Evgenia Kara-Murza, épouse du militant de l'opposition russe et coordinatrice des activités de plaidoyer à la Free Russia Foundation"; Mme Tatiana Felgengauer, journaliste; et M. Denis Shedov, militant des droits de l'homme et avocat du conseiller municipal emprisonné Aleksei Gorinov, Analyste à OVD-Info
 - . tiendra une audition *La mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme affaires interétatiques*, avec la participation de M. Polyvios G. Polyviou, avocat; M. Achilleas Demetriades, avocat; M. Levan Meskhoradze, Unité Géorgie et Azerbaïdjan, Direction générale droits humains et Etat de droit, Conseil de l'Europe.
- Le 23 mai 2023, à Larnaca (Chypre), la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme
 - . tiendra une audition sur la *Nécessité de garantir le libre accès aux documents historiques* dans le cadre de la préparation d'un rapport de Mme Klotilda Bushka (Albanie, SOC), avec la participation des experts invités.

VI. Visites d'information dans le cadre de la préparation des rapports

> Prévenir les comportements addictifs chez l'enfant

Mme Diana Stoica (Roumanie, ADLE), rapporteure de *la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable* effectuera une visite d'information en Irlande les **4-5 mai 2023.**

VII. Séminaires et conférences organisés par l'Assemblée

- **8 mai 2023, Vienne :** L'alliance parlementaire contre la haine organisera un séminaire parlementaire sur *La lutte contre les discours et les crimes de haine*.
- **9-10 mai 2023, Berne :** La commission ad hoc pour la <u>conférence parlementaire sur les élections en temps de crise : défis et opportunités participera à la conférence parlementaire du même nom.</u>

- > 15-17 mai 2023, Kehl, Allemagne: La Division de la Coopération interparlementaire et Soutien de Projets de l'APCE organise un séminaire intitulé " Séminaire d'information et visite d'étude pour une délégation de la Chambre des Représentants du Parlement marocain " dans le cadre du programme conjoint avec l'Union Européenne « Appui au développement du rôle du parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc ».
- **22 mai 2023, Bruxelles :** La plateforme parlementaire pour les droits des personnes LGBTI en Europe et la délégation belge de l'Assemblée parlementaire organisera une conférence intitulée *En lieu sûr : garantir les droits des réfugié* · e·s et des demandeuses et demandeurs d'asile LGBTI en Europe.
- **26 mai 2023, Riga, Lettonie** : La Division de la Coopération interparlementaire et Soutien de Projets de l'APCE, en coopération avec la délégation lettone auprès de l'APCE, organise une table ronde intitulée "Intelligence artificielle, liberté d'expression et désinformation : défis et risques pour la démocratie".

VIII. Relations avec la Commission de Venise

- Le 26 avril 2023, la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) a demandé un avis de la Commission de Venise sur le projet de loi ukrainien "modifiant certains actes législatifs de l'Ukraine qui limitent la participation au pouvoir d'État des personnes associées à des partis politiques dont les activités sont interdites en vertu de la loi" dans le cadre d'un rapport sur "Le respect des obligations et engagements de l'Ukraine" (corapporteurs: M. Alfred Heer, Suisse, ADLE et M. Birgir Thórarinsson, Islande, PPE/DC).
- Le 27 avril 2023, la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) a décidé de demander des avis à la Commission de Venise sur: 1/ Article 65 de la Constitution française sur la composition du Conseil supérieur de la magistrature et Ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature en ce qui concerne les nominations, mutations, promotions et procédures disciplinaires des magistrats et 2/ Article 49 de la Constitution française, et la pratique établie, permettant au gouvernement de forcer l'adoption d'un projet de loi sans vote de l'Assemblée nationale, à moins que cette dernière n'adopte une motion de censure, dans le cadre d'un rapport sur "Le respect par la France des obligations découlant de l'adhésion au Conseil de l'Europe" (corapporteurs: Mme Yelysaveta Yasko, Ukraine, PPE/DC et Mme Fiona O'Loughlin, Irlande, ADLE).
- Des représentants de la Commission de Venise ont fourni du conseil juridique à la délégation de l'APCE pour l'observation des élections présidentielle et parlementaires en Türkiye le 14 mai 2023.

IX. Relations extérieures

Relations avec le Parlement européen et d'autres institutions de l'Union Européenne

Le 11 mai 2023 à Séville (Espagne), la Commission des questions politiques et de la démocratie tiendra une audition sur Les interconnexions entre le Conseil de l'Europe et la Communauté Politique Européenne, dans le cadre de la préparation d'un rapport de M. Zsolt Németh (Hongrie, CE/AD), avec la participation de M. Szabolcs Horvath, Conseiller politique et juridique, Commission européenne, membre du cabinet du Commissaire à l'Élargissement et à la Politique européenne de voisinage.

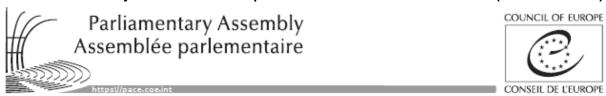
Relations avec d'autres partenaires internationaux

- Le 27 avril 2023, le groupe «Femmes@APCE» a procédé à un <u>échange de vues avec Mme Anita Bhatia</u>, Directrice exécutive adjointe d'ONU Femmes et Sous-Secrétaire générale des Nations unies, sur l'innovation et l'évolution technologique: progrès sur la voie de l'égalité des sexes et sur le rôle des parlementaires dans la mise en œuvre des conclusions de la 67e Commission de la condition de la femme (CSW67).
- Une délégation de l'APCE a observé les élections présidentielle et parlementaires en Türkiye (14 mai 2023) dans le cadre d'une Mission internationale d'observation des élections (MIOE) comprenant aussi le BIDDH et l'OSCE PA.

X. <u>Liste des réunions de Commissions, du Bureau et du Comité présidentiel</u>

- 8 mai 2023 : Réunion de l'Alliance parlementaire contre la haine
- . 11 mai 2023 : Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées
- 11-12 mai 2023, Séville : Commission des questions politiques et de la démocratie
- . **12 mai 2023, Paris** : Commission sur l'égalité et la non-discrimination
- . 15 mai 2023, Reykjavik : Commission permanente
- . **16 mai 2023, Reykjavik** : Comité présidentiel
- . 17 mai 2023, Reykjavik : Comité présidentiel
- . 22 mai 2023, Paris : Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable
- . **22 mai 2023, Bruxelles**: Plateforme parlementaire pour les droits des personnes LGBTI en Europe
- . 22-23 mai 2023, Larnaca : Commission des question juridiques et des droits de l'homme
- . **25 mai 2023, Riga** : Comité présidentiel
- . **25 mai 2023, Riga** : *Bureau*

Annexe I - Ordre du jour de la Deuxième partie de la Session ordinaire de 2023 (24-28 avril 2023)



Doc. 15722 rev. 27 avril 2023

Deuxième partie de la Session ordinaire de 2023 (24-28 avril 2023)

Ordre du jour1

Les séances plénières se tiendront à l'hémicycle du Parlement européen.



^{1.} Adopté par l'Assemblée le 24 avril 2023. Révisé le 25 avril 2023.

Lundi 24 avril 2023

Séance nº 10 (14:30-17:30)

 Ouverture de la partie de sessi 	ssion	de s	partie	la	de	. Ouverture	1.
---	-------	------	--------	----	----	-------------	----

- 1.1. Allocution du Président
- 1.2. Vérification des pouvoirs
 - Liste des délégations : o (Doc. 15746)
- 1.3. Élection d'une Vice-Présidente de l'Assemblée au titre de l'Italie (AS/Inf (2023) 02 rev)
- 1.4. Modifications dans la composition des commissions (Commissions (2023) 04 + Add.)
- 1.5. Demandes de débat:
 - 1.5.1. Débat d'actualité: «#EnRoutePourReykjavik»
 - 1.5.2. Débat d'urgence: «La situation des civils Ukrainiens, et notamment des enfants, déplacés de force ou transférés vers la Fédération de Russie ou les territoires ukrainiens sous le contrôle de facto de la Fédération de Russie»
 - 1.5.3. Débat d'actualité: «Le rôle de la Russie dans l'escalade des tensions en République de Moldova»
- 1.6. Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la Commission permanente (2-3 mars 2023) (AS/Per (2023) PV 01)

Débat

- 2.1. Rapport d'activité du Bureau et de la Commission permanente
 - Présentation par :
 - M. Ian LIDDELL-GRAINGER (Royaume-Uni, CE/AD), Rapporteur AS/Bur (Doc. 15745, Doc. 15745 Add. 1, Doc. 15745 Add. 2)
- 2.2. Observation de l'élection présidentielle au Monténégro (19 mars et 2 avril 2023)
 - Présentation par :
 - o M. Joseph O'REILLY (Irlande, PPE/DC), Rapporteur AS/Bur (Doc. 15744)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : lundi 24 avril, 13:00)
- Séance des questions (16:00-16:30)
 - 3.1. Mme Marija PEJČINOVIĆ BURIĆ, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe
 - Questions (délai d'inscription : lundi 24 avril, 12:00)
- Discours (16:30-17:30)
 - Rapport annuel d'activité 2022 de la Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe (CommDH(2023)11)
 - Présentation par :
 - Mme Dunja MIJATOVIĆ, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe
 - Questions (délai d'inscription : lundi 24 avril, 12:00)

Mardi 25 avril 2023

Séance n° 11 (14:30-20:00)

5. E	Elections	(14:30-15:30)
------	-----------	---------------

5.1. Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

- Liste des candidats au titre de :
 - o Roumanie (Doc. 15745 Add. 2, Doc. 15733)

6. Discours (14:30-15:30)

6.1. Communication du Comité des Ministres

- Présentation par :
 - Mme Þórdís Kolbrún Reykfjörð GYLFADÓTTIR, ministre des Affaires étrangères de l'Islande et Présidente du Comité des Ministres
- Questions (délai d'inscription : lundi 24 avril, 16:30)

Débat d'actualité

7.1. #EnRoutePourRevkjavik

- Intervention de :
 - o Mme Síofra O'LEARY, Présidente de la Cour européenne des droits de l'homme
- Liste des orateurs (délai d'inscription : lundi 24 avril, 16:30)

Débat

8.1. Convention européenne des droits de l'homme et constitutions nationales

- Présentation par :
 - M. George KATROUGALOS (Grèce, GUE), Rapporteur AS/Jur (Doc. 15741)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : lundi 24 avril, 16:30)
- Amendements (délai de dépôt : vendredi 21 avril, 14:30)
- A Vote sur un projet de résolution (Doc. 15741)

9. Débat

9.1. Évaluation du fonctionnement du partenariat pour la démocratie

- Présentation par :
 - o Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC), Rapporteure AS/Pol (Doc. 15740)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : lundi 24 avril, 16:30)
- Amendements (délai de dépôt : vendredi 21 avril, 14:30)
- Vote sur un projet de résolution (Doc. 15740)

Mercredi 26 avril 2023

Séance nº 12 (16:00-20:00)

- 10. Élections (1er tour: 16:00-16:30) (éventuellement 2e tour au cours de la même séance)
 - 10.1. Juge à la Cour européenne des droits de l'homme
 - Liste des candidats au titre de :
 - o Roumanie (Doc. 15745 Add. 2, Doc. 15733)

11. Débat

- 11.1. Stratégies politiques permettant de prévenir les catastrophes naturelles, de s'y préparer et d'y faire face
 - Présentation par :
 - M. Simon MOUTQUIN (Belgique, SOC), Rapporteur AS/Soc (Doc. 15738, Doc. 15738 Add.)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : mardi 25 avril, 19:00)
- Amendements (délai de dépôt : lundi 24 avril, 14:30)
- A Votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation (Doc. 15738)

12. Débat

- 12.1. Mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme
 - Présentation par :
 - o M. Constantinos EFSTATHIOU (Chypre, SOC), Rapporteur AS/Jur (Doc. 15742)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : mardi 25 avril, 19:00)
- Amendements (délai de dépôt : lundi 24 avril, 14:30)
- △ Votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation (Doc. 15742)

Jeudi 27 avril 2023

Séance nº 13 (14:30-20:00)

13. Discours (14:30-15:30)

13.1. Son Excellence M. Guðni Th. JÓHANNESSON, Président de l'Islande

Allocution (14:30-14:50)
Questions et réponses (14:50-15:30)

Questions (délai d'inscription : mercredi 26 avril, 19:00)

14. Débat selon la procédure d'urgence

- 14.1. Déportations et transferts forcés d'enfants et d'autres civils ukrainiens vers la Fédération de Russie ou les territoires ukrainiens temporairement occupés: créer les conditions de leur retour en toute sécurité, mettre fin à ces crimes et sanctionner leurs auteurs
 - Présentation par :
 - o M. Paulo PISCO (Portugal, SOC), Rapporteur AS/Mig (Doc. 15748)
 - o Mme Carmen LEYTE (Espagne, PPE/DC), Rapporteure pour avis AS/Soc
- Intervention de :
 - Mme Olena Volodymyrivna ZELENSKA, Première dame d'Ukraine (en ligne)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : mercredi 26 avril, 19:00)
- Amendements (délai de dépôt : mercredi 26 avril, 18:00)
- Votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation (Doc. 15748)

Débat d'actualité

- 15.1. Le rôle de la Russie dans l'escalade des tensions en République de Moldova
- Liste des orateurs (délai d'inscription : mercredi 26 avril, 19:00)

16. Débat

- 16.1. La sauvegarde de la démocratie, des droits et de l'environnement dans le commerce international
 - Présentation par :
 - o M. Geraint DAVIES (Royaume-Uni, SOC), Rapporteur AS/Soc (Doc. 15739)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : mercredi 26 avril, 19:00)
- Amendements (délai de dépôt : mardi 25 avril, 16:00)
- A Votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation (Doc. 15739)

Vendredi 28 avril 2023

Séance nº 14 (10:00-13:00)

17. Débat

- 17.1. Le respect par Saint-Marin des obligations découlant de l'adhésion au Conseil de l'Europe
 - Présentation par :
 - o M. Andrej HUNKO (Allemagne, GUE), Corapporteur AS/Mon (Doc. 15737)
 - M. Joseph O'REILLY (Irlande, PPE/DC), Corapporteur AS/Mon (Doc. 15737)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : jeudi 27 avril, 19:00)
- Amendements (délai de dépôt : mercredi 26 avril, 10:00)
- A Vote sur un projet de résolution (Doc. 15737)

18. Débat

- 18.1. Les jeunes et les médias
 - Présentation par :
 - o Mme Fiona O'LOUGHLIN (Irlande, ADLE), Rapporteure AS/Cult (Doc. 15726)
 - o Mme Ruth JONES (Royaume-Uni, SOC), Rapporteure pour avis AS/Soc
- Liste des orateurs (délai d'inscription : jeudi 27 avril, 19:00)
- Amendements (délai de dépôt : mercredi 26 avril, 10:00)
- △ Vote sur un projet de résolution (Doc. 15726)

19. Rapport d'activité (suite)

- 19.1. Rapport d'activité du Bureau et de la Commission permanente (suite)
 - Addendum :
 - o (Doc. 15745 Add 3)

20. Clôture de la partie de session

Annexe II - Renvois et transmissions aux commissions

- Doc. 15690, Proposition de résolution, La question du droit à une réparation juste et équitable et de l'accès aux tribunaux et à un procès équitable de toutes les victimes de l'agression allemande pendant la Seconde Guerre mondiale : renvoi à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour prise en compte dans la proposition de résolution « Processus de réparation et de réconciliation pour surmonter les conflits passés et construire un avenir commun de paix: la question des mesures réparatoires justes et équitables »
- <u>Doc. 15697</u>, Proposition de résolution, Utilisation abusive des mesures anti-blanchiment et des instruments de lutte contre le financement du terrorisme à des fins de répression transnationale : transmission à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour consultation*
- <u>Doc. 15698</u>, Proposition de résolution, L'utilisation d'armes explosives, facteur déterminant de déplacements forcés : transmission à la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*
- Doc. 15699, Proposition de résolution, Appel urgent à transférer Mikheïl Saakachvili, troisième Président de la Géorgie, à l'étranger pour qu'il puisse y être soigné: renvoi à la Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi) pour prise en compte dans le cadre du rapport sur le « Respect des obligations et engagements de la Géorgie »
- Doc. 15701, Proposition de résolution, Les inégalités de richesse prévisibles dans l'avenir automatisé : tranmission à la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable pour consultation
- Doc. 15702, Proposition de recommandation, La socialisation à l'école, un moyen de favoriser le bien-être des élèves : transmission à la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias pour consultation
- Doc. 15704, Proposition de résolution, Lutter contre le «prélèvement» et le «trafic» forcés d'organes humains
 transmission à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme et à la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable pour information
- Doc. 15705, Proposition de résolution, La répression meurtrière du régime iranien et la nécessité de déclarer que le Corps des gardiens de la révolution islamique est une entité terroriste : renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie pour prise en compte dans le cadre du rapport sur « La situation en Iran »
- Doc. 15707, Proposition de résolution, Air (intérieur et extérieur) pur, santé publique et gaz à effet de serre
 transmission à la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable pour information
- Doc. 15712, Proposition de résolution, Garantir le droit à un procès équitable dans le contexte des immunités des États: comment trouver le juste équilibre?: renvoi à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour prise en compte dans le cadre du rapport sur les « Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine »

Annexe III – Türkiye : élections présidentielle et législatives (14 mai 2023) : liste des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections

Chairperson / Président.e : Mr / M. Frank SCHWABE (Germany / Allemagne, SOC)

Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)

Mr / M. Frank SCHWABE, Germany / Allemagne*

Ms / Mme Kate OSAMOR, United Kingdom / Royaume-Uni

Ms / Mme Margreet DE BOER, Netherlands / Pays-Bas

Mr / M. Pierre-Alain FRIDEZ, Switzerland / Suisse

Mr / M. Andrea ORLANDO, Italy / Italie

Mr / M. Paulo PISCO, Portugal

Ms / Mme Thórhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR, Iceland / Islande

Mr / M. Max LUCKS, Germany / Allemagne

Ms / Mme Derya TÜRK-NACHBAUR, Germany / Allemagne

Mr / M. Andrzej SZEJNA, Poland / Pologne

Mr / M. André VALLINI, France

Ms / Mme Heike ENGELHARDT, Germany / Allemagne

Substitutes / suppléant.e.s

Mr / M. Sabir HAJIYEV, Azerbaijan / Azerbaidjan

Mr / M. Predrag SEKULIĆ, Montenegro / Monténégro

Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

Ms / Mme Marie-Christine DALLOZ, France

Ms / Mme Iva DIMIC Slovenia / Slovénie

Mr / M. Kęstutis MASIULIS, Lithuania / Lituanie *

Ms / Mme Isabel MEIRELLES, Portugal

Mr / M. Jacek PROTASIEWICZ, Poland / Pologne

Mr / M. Cristian-Augustin NICULESCU-ŢÂGÂRLAŞ

ZZ

ΖZ

ZZ

ZΖ

ZZ

Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

Ms / Mme Mireille CLAPOT, France*

Ms / Mme Nicole DURANTON, France

Ms / Mme Valentina GRIPPO, Italy / Italie

Mr / M. Rafael HUSEYNOV, Azerbaijan / Azerbaïdjan

Ms / Mme Gyde JENSEN, Germany / Allemagne

Ms / Mme Denisa Elena NEAGU, Romania / Roumanie

Mr / M. Dean PREMIK, Slovenia / Slovénie

Ms / Mme Yuliia OVCHYNNYKOVA, Ukraine

Substitutes / suppléant.e.s

Mr / M. Georges-Louis BOUCHEZ, Belgium / Belgique

Mr / M. Jacques LE NAY, France

Ms / Mme Oleksandra USTINOVA, Ukraine

Ms / Mme Diana STOICA, Romania / Roumanie

European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC-DA) / Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique (CE-AD)

Mr / M. Norbert KLEINWÄCHTER, Germany / Allemagne

Mr / M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine

Mr / M. Simone BILLI, Italy / Italie

Lord Simon RUSSELL, United Kingdom / Royaume-Uni*

Mr / M. Kamal JAFAROV, Azerbaijan / Azerbaïdjan

Mr / M. Dmytro NATALUKHA, Ukraine

Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

Mr / M. Andrej HUNKO, Germany / Allemagne Mr / M. George LOUCAIDES, Cyprus / Chypre *

Substitutes / suppléant.e.s

Mr / M. Anton GOMEZ-REINO, Spain / Espagne

Co-rapporteurs AS/MON (ex officio)

Mr / M. John HOWELL, United Kingdom / Royaume-Uni* Mr / M. Stefan SCHENNACH, Austria / Autriche

^{*} members of the pre-election delegation / membres de la délégation préélectorale

Annexe IV - Mandat : Rapporteur.e général.e sur les Prisonniers Politiques en Europe

1. Durée du mandat : un an renouvelable une fois

2. Compétence

Le/la rapporteur.e général.e sur les Prisonniers Politiques en Europe est mandaté.e pour intervenir dans des cas présumés de détentions et de poursuites pénales motivées par des considérations politiques en Europe et dans d'autres Etats ayant un statut d'observateur ou de coopération avec le Conseil de l'Europe ou l'Assemblée parlementaire.

3. Définition

Un prisonnier ou une prisonnière politique est une personne privée de sa liberté dans des circonstances qui remplissent au moins l'un des critères réaffirmés par l'Assemblée dans sa Résolution 1900 (2012), soit :

- a. si la détention a été imposée en violation de l'une des garanties fondamentales énoncées dans la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) et ses protocoles, en particulier la liberté de pensée, de conscience et de religion, la liberté d'expression et d'information et la liberté de réunion et d'association;
- b. si la détention a été imposée pour des raisons purement politiques sans rapport avec une infraction quelle qu'elle soit;
- c. si, pour des raisons politiques, la durée de la détention ou ses conditions sont manifestement disproportionnées par rapport à l'infraction dont la personne a été reconnue coupable ou qu'elle est présumée avoir commise;
- d. si, pour des raisons politiques, la personne est détenue dans des conditions créant une discrimination par rapport à d'autres personnes; ou,
- e. si la détention est l'aboutissement d'une procédure qui était manifestement entachée d'irrégularités et que cela semble être lié aux motivations politiques des autorités.» (SG/Inf(2001)34, paragraphe 10).

Le constat par la Cour européenne des droits de l'homme en faveur d'une personne privée de sa liberté d'une violation de l'article 5 conjointement avec l'article 18 constitue une forte indication que cette personne est un « prisonnier ou une prisonnière politique ».

4. Responsabilités

Le rôle du/de la rapporteur(e) général(e) consiste à :

- procéder, en maintenant des relations de travail avec eux, si besoin est, au suivi des activités des différents organes et institutions du Conseil de l'Europe qui traitent des questions relatives aux prisonniers politiques, notamment le Comité des Ministres, le ou la Commissaire aux droits de l'homme, le ou la Secrétaire Général.e et la Conférence des OING :
- procéder, en maintenant des relations de travail avec eux, le cas échéant, au suivi des activités des organes et agences des Nations Unies (notamment de leur Groupe de travail sur les détentions arbitraires), de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), notamment le Représentant Spécial pour les Prisonniers Politiques de son Assemblée parlementaire de l'OSCE, et des autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales ;
- représenter la commission pour le compte de l'Assemblée vis-à-vis de chacun des organes et groupes susmentionnés, dans les situations pertinentes et adéquates ;
- dans des cas appropriés, faire des déclarations et lancer des appels en son nom ou proposer à la commission de le faire :
- dans des cas appropriés, communiquer avec des prisonniers politiques présumés ou leurs familles et leurs avocats;
- procéder au suivi des précédentes résolutions et recommandations de l'Assemblée qui portent sur les questions relatives aux cas présumés de prisonniers politiques.

Le/la rapporteur(e) général(e) rend compte périodiquement, au moins une fois par an, à la commission des informations recueillies et des actions entreprises.

Annexe V - Suivi de la deuxième partie de session de 2023 (Strasbourg, 24-28 avril)

Débat sur #EnRoutePourReykjavik

Suivi : a décidé de demander à la rapporteure de la Commission des questions politiques et de la démocratie, Mme Fiona O'Loughlin (Irlande, ADLE), de continuer à suivre la question

Débat sur Le rôle de la Russie dans l'escalade des tensions en République de Moldova

Suivi : a décidé de saisir la Commission des questions politiques et de la démocratie pour prise en compte dans la préparation du rapport sur « Les conséquences politiques de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine »

Résolution 2492 (2023) Évaluation du fonctionnement du partenariat pour la démocratie

Suivi : a décidé de saisir la Commission du Règlement des immunités et des affaires institutionnelles pour prise en compte dans la préparation du rapport sur Modification de certaines dispositions du Règlement de l'Assemblée

Résolution 2494 (2023) sur Mise en oeuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

Suivi : a décidé de saisir la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour rapport





AS/Per (2023) OJ 02rev 21 avril 2023 Restreint

Commission permanente

Projet d'ordre du jour révisé

de la réunion qui aura lieu

à Reykjavík, le lundi 15 mai 2023 de 14h15 à 18h30

(Lieu : Iceland Parliament Hotel, Thorvaldsenstraeti 2-6, 101, Reykjavík, Islande)

- 1. Ouverture de la réunion par le Président de l'Assemblée parlementaire
- 2. Discours d'ouverture de M. Birgir Ármannsson, Président de l'Alþingi Parlement islandais
- Message vidéo de M. Ruslan Stefanchuk, Président de la Verkhovna Rada d'Ukraine
- 4. Ordre du jour AS/Per (2023) OJ 02rev

Adoption du projet d'ordre du jour révisé

- Evènement spécial autour du 4ème Sommet des Chef-fe-s d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe – Uni-e-s autour de valeurs face à des défis hors du commun
- « Le Conseil de l'Europe en tant qu'acteur fondamental de l'architecture multilatérale »

Discours d'introduction par M. António Costa, Premier ministre du Portugal (à confirmer)

Discussion sous forme d'un panel interactif, modérée par Mme Rósa Björk Brynjólfsdóttir, Bureau de la Première ministre d'Islande et ancienne Présidente de la délégation islandaise auprès de l'Assemblée parlementaire, avec la participation de :

- M. Tiny Kox, Président de l'Assemblée
- Mme Þórdís Kolbrún Reykfjörð Gylfadóttir, Ministre des Affaires Etrangères d'Islande
- M. Per Olsson Fridh, ancien ministre suédois de la coopération internationale pour le développement, directeur général de l'agence suédoise Folke Bernadotte Academy (à confirmer)
- Mme Alice Bergholtz, vice-Présidente du Conseil consultatif sur la jeunesse, Conseil de l'Europe

Échange de vues avec les membres de l'Assemblée

Ce document tient lieu de convocation pour les membres de la Commission permanente

Copie pour information aux secrétaires des délégations et des groupes politiques

F = 67075 Strasbourg Cedex | pace@coe.int | Tel: + 33 3 88 41 2000

« Le Conseil de l'Europe, pionnier de la protection des droits humains : la nouvelle génération de droits »

Discours d'introduction par Mme Katrín Jakobsdóttir, Première ministre d'Islande

Discussion sous forme d'un panel interactif, modérée par Mme Rósa Björk Brynjólfsdóttir, Bureau de la Première Ministre d'Islande et ancienne Présidente de la délégation islandaise auprès de l'Assemblée parlementaire, avec la participation de :

- M. Tiny Kox, Président de l'Assemblée
- M. Volker Türk, Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme
- Mme Nathalie Smuha, Chercheuse et Professeure associée, Institut pour le droit européen, KU Leuven, experte en Intelligence Artificielle
- Mme Tinna Hallgrímsdóttir, Présidente de l'Association des jeunes environnementalistes d'Islande

Échange de vues avec les membres de l'Assemblée

Allocution de Mme Sviatlana Tsikhanouskaya, cheffe de l'opposition démocratique bélarusse

Remarques conclusives par Mme Katrín Jakobsdóttir, Première ministre d'Islande, et par M. Tiny Kox, Président de l'Assemblée parlementaire

- 6. Questions diverses
- 7. Prochaine réunion

Riga, 26 mai 2023

Annexe VII - Projet d'ordre du jour de la Commission permanente (Riga, vendredi 26 mai 2023)

AS/Per (2023) OJ 03 25 avril 2023

Commission permanente

Projet d'ordre du jour

de la réunion qui aura lieu

à Riga le vendredi 26 mai 2023 de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 15h30

(Lieu : La Petite Guilde / Mazā Gilde, Amatu Street 5, Riga, Lettonie)

- 1. Ouverture de la réunion par le Président de l'Assemblée parlementaire
- 2. Discours de bienvenue de S.E. M. Edvards Smiltens, Président de la Saeima
- Échange de vues avec S.E. M. Edgars Rinkēvičs, ministre des Affaires étrangères de la Lettonie

CM/Inf (2023) ... CM/Inf (2023) ...

Vérification de nouveaux pouvoirs

Doc.

5. Modifications dans la composition des commissions

Commissions (2023) ... Commissions (2023) ... Add.

- 6. (Éventuellement) Demande de débat d'actualité (selon l'article 53 du Règlement)
- Ordre du jour AS/Per (2023) OJ 03

Adoption du projet d'ordre du jour

 Troisième partie de session de l'Assemblée parlementaire (19-23 juin 2023) AS/Bur (2023) ...

Examen du projet d'ordre du jour

Ce document tient lieu de convocation pour les membres de la Commission permanente

Copie pour information aux secrétaires des délégations et des groupes politiques

Les membres qui souhaitent présenter des amendements sont invités à les déposer par écrit auprès du Service de la Séance comme suit :

Délai de dépôt des amendements : vendredi 24 mai 2023 à 10h00 au plus tard

Saisine des commissions

AS/Per (2023) ...

Examen des propositions soumises par le Bureau de l'Assemblée

- Échange de vues avec Mme Aoife Nolan, Présidente du Comité européen des droits sociaux (CEDS)
- 11. (Éventuellement) Débat d'actualité (selon l'article 53 du Règlement)
- 12. Observation d'élections

Observation des élections parlementaires anticipées en Bulgarie (2 avril 2023)

Doc.

Président de la Commission Ad hoc du Bureau: M. Andrej Hunko (Allemagne, GUE)

A 14h30

- Échange de vues avec M. Carlo Monticelli, Gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe
- 14. Questions diverses
- 15. Prochaine réunion

Vaduz (Liechtenstein), 28 novembre 2023

Annexe VIII - Renvois et transmissions en commissions

A. RENVOIS EN COMMISSION

- Des règles mondiales pour éliminer toutes les formes d'oppression religieuse, <u>Doc. 15700</u>, Proposition de résolution : renvoi à la Commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*
- Décision du Bureau, Le rôle de la Russie dans l'escalade des tensions en République de Moldova : renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour prise en compte* dans la préparation de son rapport sur *Les conséquences politiques de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine*
- Décision du Bureau, Résolution 2492 (2023) Évaluation du fonctionnement du partenariat pour la démocratie : renvoi à la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles *pour prise en compte* dans la préparation du rapport sur la *Modification de certaines dispositions du Règlement de l'Assemblée*
- Décision du Bureau, Résolution 2494 (2023) Mise en oeuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme : renvoi à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*
- Décision du Bureau, Transmission pour consultation par le Comité des Ministres sur la demande d'adhésion figurant dans la lettre du 12 mai 2022 adressée à la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, conformément à la Résolution statutaire (51) 30 : renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport* pour la préparation de l'avis statutaire au Comité des Ministres sur la demande d'adhésion, et à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme et à la Commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour avis*

B. DEMANDES DE PROLONGATION DE RENVOIS

- Respect de l'État de droit et lutte contre la corruption au sein du Conseil de l'Europe, <u>Doc. 15195</u>, Renvoi 4556 du 25 janvier 2021 (prolongé le 1er février 2021) validité : 25 juillet 2023 : prolongation jusqu'au 31 décembre 2023.
- Création d'un statut de « partenaire jeunesse » au sein de l'Assemblée parlementaire, <u>Doc. 15262</u>, Renvoi 4582 du 28 mai 2021 validité : 28 mai 2023 : prolongation jusqu'au 28 novembre 2023.

Annexe IX - Liste des membres de la commission ad hoc pour participer à la Conférence « Les élections en temps de crise : défis et opportunités » (Berne, 9-10 mai 2023)

Chairperson / Président : Damien COTTIER (Switzerland, ALDE)

Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)

Mr / M. Adnan DIBRANI, Sweden / Suède

Ms / Mme Róisín GARVEY, Ireland / Irlande

Ms / Mme Thórhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR, Iceland / Islande

Mr / M. Ion PRIOTEASA, Romania / Roumanie

Ms / Mme Edite ESTRELA, Portugal

Ms / Mme Jelena MILOŠEVIĆ, Serbia / Serbie

Mr / M. Predrag SEKULIĆ, Montenegro / Monténégro

Mr / M. Constantinos EFSTATHIOU, Cyprus / Chypre

Ms / Mme Cécile HEMMEN, Luxembourg

Mr / M. Haluk KOÇ, Türkiye

Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

Mr / M. Lulzim BASHA, Albania / Albanie

Mr / M. Corneliu-Mugurel COZMANCIUC, Romania / Roumanie

Mr / M. Georg GEORGIEV, Bulgaria / Bulgarie

Ms / Mme Sylvie GOY-CHAVENT, France

Ms / Mme Arusyak JULHAKYAN, Armenia / Arménie

Mr / M. Reinhold LOPATKA, Austria / Autriche

Ms / Mme Isabel MEIRELLES, Portugal

Mr / M. Cristian-Augustin NICULESCU-ŢÂGÂRLAŞ, Romania / Roumanie

Mr / M. Sergiy VLASENKO, Ukraine

Substitutes / suppléant.e.s

Mr / M. Yuri KAMELCHUK, Ukraine

Mr / M. Kestutis MASIULIS, Lithuania / Lituanie

Mr / M. Jacek PROTASIEWICZ, Poland / Pologne

Ms / Mme Denitsa SACHEVA, Bulgaria, Bulgarie

Ms / Mme Ekaterina ZAHARIEVA, Bulgaria, Bulgarie

Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

Mr / M. Damien COTTIER, Switzerland / Suisse

Ms / Mme Liliana TANGUY, France

Ms / Mme Lesia ZABURANNA, Ukraine

Ms / Mme Valentina GRIPPO, Italy / Italie

Mr / M. Andrii LOPUSHANSKYI, Ukraine

European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC/DA) / Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique (CE/AD)

Mr / M. Ian PAISLEY, United Kingdom / Royaume-Uni

Mr / M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine

Mr / M. Erkin GADIRLI, Azerbaijan

Mr / M. Ahmet YILDIZ, Türkiye (NR/NI)

Ms / Mme Emine Nur GÜNAY, Türkiye (NR/NI)

Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

Mr / M. Anton GOMEZ-REINO, Spain / Espagne

Substitutes / suppléant.e.s

Ms / Mme Nina KASIMATI, Greece / Grèce

Membres not belonging to a political group (NR) / Membres n'appartenant à aucun groupe politique (NI)

Ms / Mme Serap YAŞAR, Türkiye

Members of the Council for Democratic Elections of the Venice Commission (ex officio) / Membres du Conseil des Elections Démocratiques de la Commission de Venise (ex officio)

Mr / M. Aleksander POCIEJ, Poland / Pologne Ms / Mme María Valentina MARTÍNEZ FERRO, Spain / Espagne Mr / M. Davor Ivo STIER, Croatia / Croatie

Substitutes / suppléant.e.s Ms / Ms Laura CASTEL, Spain / Espagne Ms / Mme Khatia DEKANOIDZE, Georgia / Géorgie

Annexe X – Liste des membres de la commission ad hoc pour l'observation des élections législatives au Monténégro (11 juin 2023)

Chairperson / Président.e: Mr/M. Aleksander POCIEJ (EPP/CD, Poland)

Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)

Ms / Mme Cécile HEMMEN, Luxembourg

Ms / Mme Kate OSBORNE, United Kingdom / Royaume-Uni

Mr / M. Domagoj HAJDUKOVIĆ, Croatia / Croatie

Ms / Mme Edite ESTRELA, Portugal *

Mr / M. Adnan DIBRANI, Sweden / Suède

Mr / M. Gerardo GIOVAGNOLI, San Marino / Saint-Marin

Substitutes / suppléant.e.s

Mr / M. Didier MARIE, France

Mr / M. Stefan SCHENNACH, Austria / Autriche

Mr / M. André VALLINI, France

Mr / M. Yunus EMRE, Türkiye

Mr / M. Saša MAGAZINOVIĆ, Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine*

Ms / Mme Daniela OTEŞANU, Romania / Roumanie

Mr / M. Constantinos EFSTATHIOU, Cyprus / Chypre

Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

Mr / M. Reinhold LOPATKA, Austria / Autriche

Mr / M. Joe O'REILLY, Ireland / Irlande*

Mr / M. Aleksander POCIEJ, Poland / Pologne*

Ms / Mme Jorida TABAKU, Albania / Albanie

Zz.

Zz.

Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

Mr / M. Jacques LE NAY, France

Ms / Mme Fiona O'LOUGHLIN, Ireland / Irlande

Mr / M. Eerik-Niiles KROSS, Estonia / Estonie

Mr / M. Andrii LOPUSHANSKYI, Ukraine

Substitutes / suppléant.e.s

Ms / Mme Liliana TANGUY, France

Mr / M. Jean-Pierre GRIN, Switzerland / Suisse

Mr / M. Arminas LYDEKA, Lithuania / Lituanie

Ms / Mme Valentina GRIPPO, Italy / Italie

Ms / Mme Ms Yuliia OVCHYNNYKOVA, Ukraine

Ms / Mme Diana STOICA, Romania / Roumanie

European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC-DA) / Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique (CE-AD)

Mr / M. Mr Harald WEYEL, Germany / Allemagne*

Zz.

Zz.

Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

Ms / Mme Nina KASIMATI, Greece / Grèce

Co-rapporteur.e.s AS/MON (ex officio)

Mr / M. Damien COTTIER, Switzerland / Suisse Mr / M. Nicos TORNARITIS, Cyprus / Chypre

Accompanying person

ZZ. for Kate OSBORNE

^{*}awaiting non-conflict of interest declaration / en attente de la déclaration de non-conflit d'intérêt

Annexe XI - Le Prix Vigdís de l'empouvoirement des femmes

Le Prix Vigdís de l'empouvoirement des femmes

qui sera lancé à Reykjavík, à la veille du 4^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement (16-17 mai 2023)

Le nom du Prix rend hommage à la première femme dans le monde à avoir été élue Présidente, Vigdís Finnbogadóttir, élue Présidente de l'Islande en juin 1980. Également ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO, elle est un brillant exemple de l'empouvoirement des femmes, et une source d'inspiration pour les femmes d'aujourd'hui qui luttent toujours pour l'égalité dans tous les domaines de la vie. Le Prix a pour objectif de récompenser des initiatives exceptionnelles en faveur de l'empouvoirement des femmes dans toute leur diversité, avec un large éventail allant des réalisations en matière d'égalité des genres, d'égalité d'accès à la participation et à la prise de décision, à la défense des opportunités des femmes et au soutien apporté pour qu'elles prennent leur place dans la société, ainsi qu'à des actions visant à encourager des politiques et des pratiques inclusives.

Les candidat·e·s éligibles au Prix Vigdís de l'empouvoirement des femmes sont toute personne ou groupe de la société civile, dont les organisations non-gouvernementales nationales ou internationales, associations et entreprises privées. Les membres actuel·le·s de l'Assemblée parlementaire et les personnes décédées ne sont pas éligibles. Les lauréat·e·s recevront une somme de 60 000 euros pour financer une action dans le domaine mené ou soutenu par le/la lauréat·e, ainsi qu'un diplôme, qui sera remis lors de chaque partie de session de juin de l'Assemblée parlementaire.

Un appel à candidatures pour le Prix Vigdís de l'empouvoirement des femmes sera lancé chaque année en novembre. Il conviendra de soumettre une lettre au/à la Secrétaire Général·e de l'Assemblée parlementaire et un formulaire signé par au moins 5 sponsors. Après la vérification de l'éligibilité des candidatures, une réunion du jury de sélection se tiendra au printemps à Reykjavík ou à Strasbourg, à tour de rôle, pour examiner les candidatures et décider d'une liste restreinte de trois candidat·e·s à présenter, pour information, au Bureau de l'Assemblée. Les noms de ces trois candidat·e·s seront annoncés par le/la Président·e de l'Assemblée. Le dimanche précédant la partie de session de juin de l'Assemblée, le jury se réunira à Strasbourg pour désigner le/la lauréat·e du Prix. Le nom du/de la lauréat·e sera annoncé par le/la Président·e de l'Assemblée lors d'une cérémonie spéciale organisée à l'ouverture de la partie de session de juin de l'Assemblée.

Le jury du Prix, présidé par le/la Président·e de l'Assemblée ou par une personne qu'il/elle aura désignée, sera composé de six membres indépendant·e·s, reconnu·e·s dans le domaine de l'empouvoirement des femmes, trois seront nommé·e·s par le Bureau de l'Assemblée, sur proposition de la commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'Assemblée, et trois seront nommé·e·s par le gouvernement de l'Islande. Les membres actuel·le·s de l'Assemblée ne peuvent pas être membre du jury. Ils/elles seront nommé·e·s pour une période de deux ans, renouvelable deux fois.

Le Prix Vigdís de l'empouvoirement des femmes remplacera le Prix de l'égalité entre les femmes et les hommes de l'Assemblée parlementaire, créé en vertu de sa Résolution 1593 (2007).

Règlement du Prix Vigdís de l'empouvoirement des femmes

Article 1 - Le Prix

Le Prix Vigdís de l'empouvoirement des femmes est décerné chaque année par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, afin de récompenser des initiatives exceptionnelles en faveur de l'empouvoirement des femmes dans toute leur diversité, avec un large éventail allant des réalisations en matière d'égalité des genres, d'égalité d'accès à la participation et à la prise de décision, à la défense des opportunités des femmes et au soutien apporté pour qu'elles prennent leur place dans la société, ainsi qu'à des actions visant à encourager des politiques et des pratiques inclusives.

Article 2 – Récompense

Le Prix consiste en une somme de soixante mille euros, pour financer une action dans le domaine mené ou soutenu par le/la lauréat et d'un diplôme.

Article 3 - Critères d'éligibilité

Toute personne ou groupe de la société civile, dont les organisations non-gouvernementales nationales ou internationales, associations et entreprises privées peuvent être proposés pour le Prix. Les membres actuel·le·s de l'Assemblée parlementaire et les personnes décédées ne sont pas éligibles.

Article 4 - Candidatures

- 4.1. Les candidatures pour le Prix doivent parvenir au/à la Secrétaire Général·e de l'Assemblée parlementaire avant le 15 février de chaque année. Elles doivent avoir été recommandées par au moins cinq sponsors, autres que le/la candidat·e, dont les signatures seront apposées sur le formulaire spécial joint en annexe au présent règlement.
- 4.2. Les candidatures doivent contenir une description détaillée des actions menées par le ou la candidat e pour la promotion de l'empouvoirement des femmes et préciser en quoi elles peuvent être considérées comme exceptionnelles. Les candidatures doivent être accompagnées des documents pertinents.
- 4.3. Les candidatures doivent être soumises dans l'une des deux langues officielles du Conseil de l'Europe.

Article 5 - Jury

- 5.1. Le jury du Prix est présidé par le/la Président·e de l'Assemblée ou par une personne qu'il/elle aura désignée. Il est composé de six membres indépendant·e·s, reconnu·e·s dans le domaine de l'empouvoirement des femmes.
- 5.2. Trois membres du jury sont nommé e s par le Bureau de l'Assemblée, sur proposition de la commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'Assemblée, et trois sont nommé e s par le gouvernement de l'Islande.

5.3. Les membres actuel·le·s de l'Assemblée ne peuvent pas être membre du jury. Ils/elles sont nommé·e·s pour une période de deux ans, renouvelable deux fois.

Article 6 - Décision concernant le/la lauréat(e)

- 6.1. Le jury se prononce sur tout conflit d'intérêts impliquant ses membres.
- 6.2. Après la vérification de l'éligibilité des candidatures, une réunion du jury de sélection se tient au printemps à Reykjavík ou à Strasbourg, à tour de rôle, pour examiner les candidatures et décider d'une liste restreinte de trois candidat·e·s à présenter, pour information, au Bureau de l'Assemblée. Les noms de ces candidat·e·s sont ensuite annoncés par le/la Président·e de l'Assemblée.
- 6.3. Lors d'une deuxième réunion le dimanche précédant la partie de session de juin de l'Assemblée, le jury se réunit à Strasbourg pour désigner le/la lauréat·e du Prix. La décision est prise à la majorité absolue des votes exprimés.

Article 7 - Cérémonie de remise de Prix

7.1. Le nom du/de la lauréate est annoncé par le/la Président·e de l'Assemblée lors d'une cérémonie spéciale qui se tient à l'ouverture de la partie de session de juin de l'Assemblée parlementaire.

PRIX VIGDIS DE L'EMPOUVOIREMENT DES FEMMES 2024

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Date limite: 15 février 2024

Veuillez prendre connaissance du règlement et des instructions avant de remplir ce formulaire électroniquement

Instructions

Chaque candidature doit être soumise au moyen du présent formulaire.

Merci de remplir le point 1A en cas de candidature individuelle et 1B s'il s'agit de la candidature d'une institution ou d'une organisation. Toutes les autres rubriques du formulaire devront être dûment remplies.

Le formulaire de candidature (format Word) et la liste des signatures des sponsors (format PDF), ainsi que les documents à l'appui de la candidature devront être rédigés en français ou en anglais et parvenir au Secrétariat au plus tard le 15 février 2024.

Il devra être envoyé par voie électronique, à l'adresse suivante : vigdis.prize@coe.int.

Un accusé de réception sera envoyé pour chaque candidature réceptionnée.

1A. Candidature individuelle:

Indiquer	le nom	at lac	coordonnées	de la	noreonno	candidate
mulauer	ie nom	et les	coordonnees	ue ia	Dersonne	canuluale

Etat civil : [M, Mme, Mlle, autres]
Nom de famille:
Prénom :
Date de naissance :
Nationalité
Adresse :
Téléphone :
E-mail:
Site web/réseaux sociaux
(le cas échéant) :

1B. Institutions/organisations:

Indiquer le nom et les coordonnées de l'institution/organisation candidate

Nom :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :
Site web/réseaux sociaux
(le cas échéant) :
Champ principal d'activité :
Date de création :
Statut (y inclus liens potentiels avec des autorités gouvernementales ou autres, universitaires, partis politiques, etc..)

2. Sponsors:

Indiquer le nom et les coordonnées d'au moins 5 personnes / institutions / organisations (adresse, téléphone, fax, e-mail) soutenant le/la candidat·e. Afin de valider la candidature, les sponsors doivent signer la liste séparée des signatures de sponsors.

Sponsor principal:

Etat civil: [M, Mme, Mlle, autres...]

Nom de famille:

Prénom:

Profession/occupation

Rôle dans lequel vous connaissez

le/la candidat(e)

Nationalité

Adresse:

Téléphone :

E-mail:

Site web/réseaux sociaux

(le cas échéant):

Sponsor:
Etat civil : [M, Mme, Mlle, autres]
Nom de famille:
Prénom :
Profession/occupation
Rôle dans lequel vous connaissez
le/la candidat(e)
Nationalité
Adresse :
Téléphone :
E-mail:
Site web/réseaux sociaux
(le cas échéant) :
Sponsor:
Etat civil: [M, Mme, Mlle, autres]
Nom de famille:
Prénom :
Profession/occupation
Rôle dans lequel vous connaissez
le/la candidat(e)
Nationalité
Adresse :
Téléphone :
E-mail:
Site web/réseaux sociaux
(le cas échéant) :
Sponsor:
Etat civil: [M, Mme, Mlle, autres]
Nom de famille:
Prénom :
Profession/occupation
Rôle dans lequel vous connaissez
le/la candidat(e)
Nationalité
Adresse :
Téléphone :
E-mail:
Site web/réseaux sociaux

(le cas échéant) :
Sponsor:
Etat civil : [M, Mme, Mlle, autres]
Nom de famille:
Prénom :
Profession/occupation
Rôle dans lequel vous connaissez
le/la candidat(e)
Nationalité
Adresse :
Téléphone :
E-mail:
Site web/réseaux sociaux
(le cas échéant) :
3. Description des actions et mérites spécifiques du/de la candidate pour l'empouvoirement des
<u>femmes</u> :
Préciser les raisons pour lesquelles le/la candidat-e a apporté une contribution exceptionnelle à l'empouvoirement des femmes. Indiquer comment l'action du/de la candidat -e a fait une différence tangible
en termes d'égalité des genres, d'égalité d'accès à la participation et à la prise de décision, à la défense des
opportunités des femmes et au soutien apporté pour qu'elles prennent leur place dans la société. Merci d'ajouter toute autre information qui vous paraîtrait pertinente.
(maximum une page en Arial 10pt)
(maximum and page on ratal tope)
4. Documents à l'appui de la candidature :
4. Documents a rapparae la canalattate
Joindre les liens vers les documents pertinents (maximum 5).
Si les documents à l'appui de la candidature ne sont pas disponibles sur internet, veuillez les joindre au
formulaire (version électronique si possible).
5. <u>Date</u> :